

Session de juin 2004 : troisième session ordinaire

Au menu de la troisième réunion ordinaire du Conseil général :

2 grands projets culturels :

Afin de renforcer l'attractivité du département, le Conseil général a fait le pari de mettre en valeur l'ensemble des potentialités de l'Aube en tous domaines - y compris, donc, en matière culturelle. Plusieurs projets majeurs en ce domaine ont donc été abordés en juin 2004, lors de la troisième réunion ordinaire de l'année :

- le projet " Renoir et Champagne " à Essoyes, future cité d'art vivant
- le projet Vitrail qui pourrait concerner Troyes et l'ensemble du département
- la sortie de guides sur le patrimoine industriel de l'Aube et sur l'abbaye de Clairvaux
- Au fil des autres dossiers...

Le projet " Renoir et Champagne " :

faire d'Essoyes une cité de l'art vivant, parfaitement intégrée à son environnement.

Chaque année, de nombreux visiteurs se rendent à Essoyes en hommage au peintre-sculpteur Pierre-Auguste Renoir qui séjourna très souvent ici, dans ce " petit coin de Champagne " qui l'inspirait - et dont était originaire son épouse, Aline Charigot. Beaucoup, malheureusement, repartent un peu déçus, n'ayant pas pu satisfaire leur besoin d'information, ni même d'évocation de l'artiste. Consciente de ce problème, la commune d'Essoyes a initié une vaste réflexion afin de se transformer en un véritable pôle culturel et artistique... sans pour autant perdre son âme, ni la simplicité qui fait son charme. L'étude qui a été menée à sa demande et avec l'aide du Conseil général préconise un positionnement original, loin de l'exploitation commerciale forcenée qui peut exister dans certains villages ayant abrité des artistes. L'objectif, ici, est de perpétuer et **de prolonger l'esprit de la dynastie Renoir... en ne faisant pas seulement d'Essoyes un temple de la mémoire, mais aussi une " cité de l'art vivante ", ouverte sur la création contemporaine.** L'idée est également de bien **re-situer la prestigieuse famille Renoir dans cet environnement champenois qui fut, pour beaucoup de ses membres, source d'inspiration.**

Estimé à près de 2 millions d'euros (dont 20% de participation du Conseil général) le projet s'articule autour de 5 axes

- Réaménagement de l'atelier de Renoir
- Aménagement d'un " jardin-promenade Renoir "
- Transformation de l'ancien café St-Rémy en " café-galerie "
- Extension et restructuration des anciennes écuries du château (actuelle " Maison de la vigne ")
- Installation d'une signalétique complémentaire

Réaménagement de l'atelier de Renoir

Le rez-de-chaussée abriterait un espace accueil-boutique, un espace biographique consacré à la vie du peintre ainsi qu'une évocation de l'homme à travers divers objets emblématiques. Au 1er étage,

l'atelier proprement dit serait plus spécialement consacré au travail d'Auguste Renoir (objets et travaux tels que chevalet, boîte à peinture, études, esquisses, dessins, etc).

Aménagement d'un " jardin-promenade Renoir "

Dans le prolongement de l'atelier, ce jardin, inspiré des oeuvres de Renoir, rappellera d'emblée les fameux " Canotiers " avec sa treille et sa pergola. Comme sortis des toiles du maître, on y trouvera aussi roseraie, verger, mobiliers d'extérieur, etc. Mais ce lieu sera aussi tourné vers le présent et vers l'avenir puisqu'il doit accueillir, par période, des oeuvres contemporaines

Transformation de l'ancien café St-Rémy en " café-galerie "

Situé au pied de l'église, entre l'atelier et la Maison de la vigne, l'ancien café saint-Rémy est appelé à une nouvelle vie. Espace de convivialité et de rencontre, il doit faire se côtoyer les amateurs d'art... et de terroir (la Champagne et le champagne) :

- l'art... avec l'accueil en résidence du lauréat annuel de la bourse Renoir et l'ouverture d'un atelier d'expression artistique)
- et le champagne... avec notamment un espace " intimiste et convivial de dégustation de champagnes, couplé avec une offre de produits du terroir.

Extension et restructuration des anciennes écuries du château (actuelle " Maison de la vigne ")

Là encore, l'idée est de coupler l'évocation de la famille Renoir avec l'évocation de la région, en insistant sur le Champagne et le travail de la vigne. L'étude préconise la création, sous la verrière centrale, d'un espace " d'invitation à la découverte " avec une évocation poétique de la famille Renoir (toiles suspendues, témoignages sonores, objets, etc). Ce lieu serait prolongé par une nouvelle salle de 90m² faisant office d'" espace-spectacle " (évocation audiovisuelle des destins croisés des Renoir et de leurs œuvres). De chaque côté, dans les ailes des anciennes écuries, on mettrait à l'honneur le terroir de champagne, le travail de la vigne... et le champagne lui-même, à travers un espace " guinguette-dégustation ". Le 1er étage, enfin, serait consacré à des expositions.

Installation d'une signalétique complémentaire

Une signalétique directionnelle et une signalétique informative complèteraient les actuelles reproductions d'œuvres de Renoir installées à Essoyes et Verpillières (6 plaques de lave émaillée installées sur chevalets).

Le projet Vitrail : pour Troyes et pour l'Aube

Moins avancé, pour l'heure, que le projet Renoir, le projet Vitrail n'en est pas moins très important pour Troyes et pour l'Aube. Pour mémoire, l'Aube abrite " le quart des vitraux français ". Le vitrail figure d'ailleurs parmi les priorités patrimoniales inscrites au Contrat de plan Etat/Région car " susceptibles de renforcer l'attractivité de la Champagne-Ardenne ".

A l'origine, il y a ce très important stock de vitraux abrités dans les sous-sols de la cathédrale de Troyes... un gisement artistique qui s'est enrichi au fil des aléas de l'histoire, et qui n'est absolument pas exploité.

Sous réserve de l'accord de l'Etat et de la Région pour co-financer le projet avec lui, le Conseil général souhaite que puisse être lancé, dans un premier temps, l'inventaire exhaustif de ces vitraux. Il souhaite également que soit déterminé le coût de restauration de ces œuvres (ainsi que de leur éventuelle remise en place sur l'édifice originel).

Par la suite, pourraient être envisagés :

- un circuit du vitrail permettant de découvrir des sites remarquables sur Troyes et l'Aube,
- une exposition permanente sur l'histoire du vitrail, qui pourrait être abritée à Troyes, dans la chapelle de l'Hôtel-Dieu (propriété du Conseil général)
- l'ouverture au public d'un atelier de restauration du vitrail. Le Conseil général se propose d'assurer la maîtrise d'ouvrage de l'étude (inventaire et estimation des coûts).

Deux guides sur le patrimoine auboisi

Sortie d'un Guide sur le patrimoine industriel de l'Aube...

Pas moins de 336 sites industriels auboisi ont été répertoriés dans ce guide à sortir aux éditions Guéniot (Langres), dans la collection " Indicateurs du patrimoine ". Cette mise en valeur d'un patrimoine qui a bien failli disparaître sous les yeux des Auboisi va bénéficier d'une aide de 3 500 € de la part du Conseil général.

... et traductions du guide de l'abbaye de Clairvaux

Déjà sorti en français aux éditions Guéniot (Langres), le *guide de l'abbaye de Clairvaux* va de nouveau bénéficier d'une aide pour être édité, cette fois, en anglais et en allemand (3 300€). Collection Itinéraires du patrimoine.

Au fil des autres dossiers...

Aéroport de Vatry : l'Aube adhère à l'Association de coopération territoriale aéroportuaire

Si le Conseil général de l'Aube a décidé d'adhérer à l'Association de coopération territoriale aéroportuaire de Vatry, c'est que le nord du département et l'agglomération troyenne sont directement concernés par les retombées de cet équipement.

Il est par conséquent essentiel que l'Aube puisse " accompagner l'essor de la plate forme aéroportuaire dans les domaines de l'emploi, de l'urbanisme et du logement, des transports, de l'environnement, de l'information et de la communication ".

L'association constitue une coopération de toutes les entités concernées par Vatry : collectivités territoriales, chambres de commerce, d'agriculture, de métiers, entreprises, associations d'usagers et de riverains, etc.

Partenariat entre le Trésor public et le Conseil général

- Améliorer les délais de paiement (notamment pour les entreprises)
- Simplifier les procédures,
- Renforcer la qualité comptable...

Tels sont les 3 grands objectifs de la " convention de services comptable et financier " qui lie désormais le Trésor Public au Conseil général. Cette convention est le prolongement du travail en

commun effectué lors de l'expérimentation, par l'Aube, de la nouvelle comptabilité publique " M52 ".
Dématérialisation de certaines procédures, simplifications... Comme les équipes ont appris à travailler davantage ensemble, il est important de profiter de la dynamique pour aller plus loin. Il n'est d'ailleurs pas impossible qu'à terme, un rapprochement géographique ait lieu, avec l'installation du Trésor dans l'extension de l'hôtel du département (étude en cours).